



Paris, le 25 avril 2011.

COMMUNIQUE DE PRESSE

PLUS QUE DES GERBES : PAS DE RECONNAISSANCE SANS CONNAISSANCE DE LA DÉPORTATION HOMOSEXUELLE

La Journée nationale du Souvenir des Héros et Victimes de la Déportation représente chaque année un temps fort pour se rappeler la répression et les persécutions nazies, entre autres celles qui ont touché les personnes homosexuelles.

Si cette déportation est reconnue aux plus échelons de l'État depuis maintenant 10 ans (2001 : Lionel Jospin, premier ministre ; 2005 : Jacques Chirac, Président de la République et 2010 : Hubert Falco, Secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants), elle peine parfois encore à être reconnue localement.

Faire progresser cette reconnaissance est la tâche principale que s'est fixée notre association, notamment par une meilleure connaissance du sujet, avec le soutien des acteurs de la Mémoire et de la Déportation ainsi que des populations LGBT (Lesbiennes, Gay, Bi et Trans') de toute la France. Notre association vient d'ailleurs de s'enrichir d'une nouvelle délégation régionale en Lorraine, avec le soutien matériel et moral des associations de la région.

Dimanche 24 avril, dans diverses localités de l'Hexagone, notre association a donc pris part pleinement aux cérémonies commémoratives :

Mulhouse (par anticipation, le 17 avril déjà), Belfort, Lille, Metz, Nancy, Paris, Saint-Étienne, Strasbourg, Toulouse, Varangéville, à l'ancien camp de concentration du Struthof et à Grenoble.

Dans cette dernière ville, nous sommes heureux d'avoir pu convaincre avec fermeté les services préfectoraux d'autoriser enfin le Collectif Inter-associations Gay et Lesbiennes (C.I.GA.LE - membre de notre association depuis cette année) à représenter la composante homosexuelle de la Déportation. C.I.GA.LE a été accueilli à bras ouverts par les associations patriotiques présentes et s'est réjoui de notre intervention qui a permis le déblocage d'une situation vieille de plusieurs années, et son intégration pleine et entière pour la première fois à cette cérémonie.

Nous continuons à nous reconnaître dans la gerbe unitaire déposée par les fédérations de déportés dans toutes ces villes et marquons ainsi notre inclusion dans l'hommage rendu sans distinction à tous les déportés.

Nous rappelons enfin que la reconnaissance de la déportation pour motif d'homosexualité ne se limite pas qu'à cette seule journée nationale. Elle passe également par la solidarité de mémoire avec toutes les catégories de déportés ainsi que par le combat actuel contre les discriminations, quelles qu'elles soient.

Cette reconnaissance passe aussi par la coopération avec les institutions de Mémoire, la diffusion de l'information, et les recherches historiques :

Ainsi, notre association civile homosexuelle du devoir de mémoire, reconnue des institutions, dont l'ONACVG et la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD), coopère depuis plusieurs années avec et le Mémorial national de la Déportation du Struthof, et depuis l'an passé avec ceux de Buchenwald et Osthofen en Allemagne.

.../...

[*] Les «Oublie-e-s» de la Mémoire, association mémorielle nationale, reconnue par les institutions, œuvre à la connaissance de la déportation pour motif d'homosexualité et sa reconnaissance par la France . Résolument ancrée dans le présent, notre démarche se traduit également au quotidien par la lutte solidaire contre toutes discriminations, notamment celles envers les personnes autrefois persécutées par le régime nazi. Notre action vise les autorités publiques et éducatives ainsi que les acteurs du monde L.G.B.T. (lesbien, gay, bi et trans), de la Déportation et de la Mémoire.

.../...

2

Notre exposition itinérante "Se souvenir pour refuser l'oubli" continue d'être sollicitée en France et en Suisse, et la création récente au Centre LGBT de Paris / Île-de-France d'un fonds bibliothécaire sur divers aspects de la déportation homosexuelle participe de cette démarche d'information et de pédagogie.

Après avoir contribué depuis deux ans au recueil et à la diffusion du témoignage de Rudolf Brazda, (dernier survivant connu de la Déportation homosexuelle), [nommé hier chevalier de la Légion d'Honneur](#) ; après les plaques commémoratives inaugurées l'an dernier (en hommage à Pierre Seel à Mulhouse, et aux homosexuels déportés à l'ancien camp de concentration du Struthof), cette année 2011 marque aussi le lancement d'une campagne majeure de recherches sur les Français incarcérés et déportés pendant l'Occupation au titre du paragraphe 175 du code pénal allemand. Nos recherches viendront compléter celles déjà initiées par la FMD et se feront auprès du Bureau des Archives des Victimes des Conflits Contemporains (BAVCC, Caen), du Service International de Recherches de la Croix-Rouge Internationale (Bad Arolsen, Allemagne), voire d'autres sources plus locales. Elles auront pour but d'accroître les connaissances sur les personnes concernées ainsi que les circonstances qui ont fait d'elles des victimes du nazisme, parmi tant d'autres catégories de la population qui ne rentraient pas dans les critères de normalité définis par l'ordre nazi.

Contacts :

Alsace : 06.17.14.65.04 - odlm68@yahoo.fr

Île-de-France : 06.12.04.65.47 - devoiretmemoire@yahoo.fr

Loire : 06.86.48.83.48 - odlm.loire@free.fr

Lorraine : 06.73.08.80.02 - thierragot@numericable.fr

Midi-Pyrénées : 06.18.06.03.56 - hervehirigoyen@hotmail.com

National : 06.18.84.00.33 – devoiretmemoire@yahoo.fr

<http://www.devoiretmemoire.org>

[*] Les «Oublie-e-s» de la Mémoire, association mémorielle nationale, reconnue par les institutions, œuvre à la connaissance de la déportation pour motif d'homosexualité et sa reconnaissance par la France . Résolument ancrée dans le présent, notre démarche se traduit également au quotidien par la lutte solidaire contre toutes discriminations, notamment celles envers les personnes autrefois persécutées par le régime nazi. Notre action vise les autorités publiques et éducatives ainsi que les acteurs du monde L.G.B.T. (lesbien, gay, bi et trans), de la Déportation et de la Mémoire.